



Litige avec constructeur de maison individuelle

Par rouault_old, le 07/07/2007 à 13:02

Bonjour,

la construction de notre maison en est à 7 mois de retard. Nous avons refusé la remise des clés car le descriptif est inachevé. Suite à ce refus, le constructeur veut arrêter de nous payer les pénalités de retard et veut ns en déduire car ns avons fait des peintures à l'intérieur alors qu'il ns a donné les clés sans conditions. Il ns fait du chantage pour que l'on signe sans l'achèvement des travaux. Faut-il contacter un avocat? Combien cela coûte-t-il?

Nous avons rendez-vous à sa demande le 13 juillet.
Merci de vos conseils.

M. MME ROUAULT